

LES APPELS D'OFFRES ET LÉGALES

AVIS D'APPELS

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

Annonce No : 7e53e38b-cac2-4fb2-ac22-3f85fa80c953
I. II. III. IV. V. VI.
Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Mairie de Fox Amphoux
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 2183006000017
Code Postal : 83670 Ville : Fox Amphoux
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur :
<https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/111422>
Identifiant interne de la consultation :
LOTISSEMENT LA JEANSARD 3EME TR
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : ROMAN Magali
email : mairie.fox.secretariat@orange.fr
Tél : +33 494807158
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Condition de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : consultation pour une entreprise disposant les compétences suivantes : gros oeuvre, VRD et paysagiste
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis :
15 Septembre 2025 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution :
Valeur technique 40% Prix 50 % Respect des normes environnementales 10%
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'extension du lotissement communal «la jeansard» 3ème tranche CPV - Objet principal : 45112500.
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : extension du lotissement communal «la jeansard» (3ème tranche) et la création de 18 lots à bâtir destinés à la construction de 18 maisons. Cela implique la création de tous les réseaux, des voies visant à desservir les futures maisons, des murets recevant les offres, la végétalisation de l'ensemble. Lieu principal d'exécution du marché : Rue du Cléou, la Jeansard 83670 Fox Amphoux
Durée du marché (en mois) : 4
Valeur estimée hors taxes du besoin : Euro
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Mots descripteurs : Terrassement, Gros oeuvre, Voirie, Espaces verts.
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détails sur la visite : contact Majical architecture Tél 06 83 76 91 91
majicalarchitecture@gmail.com
Date d'envoi du présent avis : 31 Juillet 2025.

COMMUNE DU VAL (83)
5 Place de la Libération
83143 Le Val

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune du Val (83)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21830143000011
Code postal / Ville : 83143 Le Val
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2025-14
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : DGS - Tél : +33 494370220 - Mail : dgs@mairie-leval.fr
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC
Capacité économique et financière : voir RC
Capacités techniques et professionnelles : voir RC
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 26 septembre 2025 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : 2025-04 Nettoyage des bâtiments publics de la commune du Val
Classification CPV : 90910000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Prestation de nettoyage des locaux (écoles et autres bâtiments publics)
Lieu principal d'exécution : le val
Durée du marché (en mois) : 12
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui
Section 5 : Informations sur les lots
LOT : écoles
Classification CPV : 90910000
Lieu d'exécution du lot : école du bicentenaire 83143 le val
LOT : autres bâtiments publics
Classification CPV : 90910000
Lieu d'exécution du lot : le val 83 143
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détails sur la visite : mercredi 3 septembre 2025
Autres informations complémentaires :
La visite est prévue le mercredi 3 septembre à 9h00 pour le lot 1 (RDV devant l'école, rue Victor HUGO) et à 10h00 pour le lot 2 (RDV devant l'hôtel de ville, place de la Libération).
Date d'envoi du présent avis : 31 juillet 2025

COMMUNE DE GONFARON (83)
Place de la Victoire
83590 Gonfaron

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :
Gonfaron (83)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21830067100011
Code postal / Ville : 83590 Gonfaron
Groupement de commandes : non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur :
<https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2502
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non
Nom du contact : Elodie ZUCCO -
Tél : +33 0494776772 - Mail : commande_publicque@gonfaron.fr
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Références
Chiffres d'affaires des trois dernières années
Moyens humains et matériels
Personne habilitée à engager l'entreprise
Capacité économique et financière :
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Capacités techniques et professionnelles :
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis :
Mardi 09 septembre 2025 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : non
Possibilité d'attribution sans négociation : oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : non
Section 4 : Identification du marché Intitulé du marché :
Fondations spéciales de la salle polyvalente
Classification CPV : 45262211
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché :
Mise en place de fondations spéciales de la salle polyvalente: battage de pieux Lieu principal d'exécution : Salle polyvalente - Pont de Maurice
Durée du marché (en mois) : 3
Valeur estimée hors TVA : 230000 euros
La consultation comporte des tranches : non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non
Marché alloti : non
Avis de publicité 25-88123
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui
Détails sur la visite : Les informations relatives à la visite du site figurent dans le règlement de la consultation.
Autres informations complémentaires :
Les montants sont donnés à titre indicatif et ne saurait prendre une valeur contractuelle.
Date d'envoi du présent avis 31 juillet 2025

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Pour l'exploitation d'un local n° 3 situé dans le bâtiment du port méditerranée bateau école

Identification de l'organisme qui passe la convention : Commune de Six-Fours-les-Plages
- BP 97 83183 Six-Fours CEDEX - Téléphone : 04.94.34.93.96
Objet : La Commune est propriétaire d'un local n° 3 situé dans le bâtiment du Port Méditerranée.
La Commune lance une procédure de mise en concurrence afin d'attribuer ce local.
- Lieu d'exécution : Commune de Six-Fours-les-Plages - Local situé dans le bâtiment du Port Méditerranée
- Nature des prestations : Exploitation d'un local destiné à l'exploitation d'une activité de «bateau école» dans le but de satisfaire les besoins du public utilisateur du domaine, ce conformément à l'intérêt d'une bonne exploitation du domaine public. L'exploitant dispose d'une place de bateau de 7 mètres au maximum dans le Port de la Méditerranée. De plus, sur demande de l'occupant, celui-ci pourra être autorisé, à occuper une place de parking.
Une visite obligatoire des lieux sera prévue. Un rendez-vous devra être fixé par téléphone auprès de la Capitainerie des Ports de la Coudoulière et Méditerranée au 04 94 34 80 34.
- Etendue : La surface du local est de 2787 m².
- Durée : La durée est fixée à quatre ans à compter de la signature de la convention. L'exploitation de l'activité se fera uniquement du 1^{er} mai au 31 octobre.
Le local pourra cependant être occupé durant toute l'année.
- Redevance : En contrepartie du droit d'occuper le Domaine Public, l'occupant devra acquitter auprès de la Commune une redevance dont les candidats proposeront le montant en fonction d'un seuil minimum fixé en Conseil Municipal qui est de 6 420 euros par an.
Pour la place de bateau, le montant de la redevance pour professionnels est fixée par délibération du Conseil Portuaire et du Conseil Municipal.
Pour la place de parking, la redevance d'occupation est fixée à 20 euros par mois.
Présentation des offres : Les offres peuvent être présentées par une ou plusieurs personnes physiques en nom propre ou par une personne morale. Les candidats devront présenter des garanties professionnelles et financières.
Retrait du dossier de candidature : Il peut être obtenu :
- sur le site officiel de la Ville de Six-Fours-les-Plages (<https://www.ville-six-fours.fr>), rubrique « ma mairie » puis « démarches » puis « avis de mise en concurrence »,
- ou bien obtenu à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Six-Fours-les-Plages
Service des Affaires Générales Résidence Mistral (1^{er} étage) 135, rue Cauquièrre - 83140 Six-Fours-les-Plages - Tél. 04.94.34.93.96.
- Critères de choix du candidat : Les critères de choix sont les suivants par ordre décroissant d'importance :
1 - Qualité du projet d'exploitation du local (60 %) ;
2 - Redevance d'exploitation du local (40%).
Date limite de réception des offres : Mardi 9 septembre 2025 à 12 heures.
Le dossier devra être transmis sous pli fermé à l'adresse par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception.
- soit transmis par lettre recommandée avec accusé de réception à : Mairie de Six-Fours-les-Plages - Service Gestion du Patrimoine Hôtel de Ville - Place du 18 juin 1940 BP 97 83183 Six-Fours-les-Plages
- soit déposé contre récépissé pendant les heures de bureau : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h : Mairie de Six-Fours-les-Plages - Service Affaires Générales (1^{er} étage)
Résidence Mistral, 135, rue Cauquièrre 83140 Six-Fours-les-Plages
Les offres qui seraient remises ou dont l'avis de réception postale serait délivré après la date et l'heure limite de remise des offres sont irrecevables.
L'enveloppe cachetée devra porter la mention suivante : « Exploitation du local n° 3 situé dans le bâtiment du Port Méditerranée - bateau école - ne pas ouvrir »
Déroulement de la procédure : Une commission ad hoc composée de trois élus désignés par le maire de la Commune choisira l'attributaire.
- Date d'envoi de la publication : le 01/08/2025.

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de la publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2025 à 0,187€ HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 2 du présent arrêté, modifiant l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2021, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par décret du 28 décembre 2012.

AVIS ADMINISTRATIFS



Commune de Trans-en-Provence

AVIS AU PUBLIC

Modification n° 2 simplifiée du plan local d'urbanisme

Par délibération du 29 juillet 2025, le Conseil Municipal de Trans-en-Provence a prescrit la mise en œuvre d'une procédure de modification simplifiée n° 2 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et a précisé les modalités de mise à disposition du dossier au public.
Cette délibération est affichée et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture

FORMALITÉS DIVERSES

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu le 29/07/2025 par Maître Caroline DROUET, Notaire à DRAGUIGNAN, 3 Boulevard Clémenceau, Monsieur Denis Claude Emilie Roger RIQUEUR, demeurant à Carcès (83570) 1472 Chemin de Gombaud, a cédé à la Société dénommée FERRONNERIE DE L'AVENUE, Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 2 000,00 €, dont le siège est à CARCÈS(83570) 6 Avenue Ferrandin, 988535720 RCS DRAGUIGNAN, un fonds artisanal de serrurerie ferronnerie réparation de machines agricoles, sis à Carcès (83570), 6 avenue Ferrandin. Eléments incorporels : 28 200,00 EUR, Matériel : 26 800,00 €, moyennant le prix de 55 000,00 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 29/07/2025. Les oppositions seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'Office notarial.
Pour insertion.

VIE DES SOCIÉTÉS

FREBET FREJUS

Société civile en liquidation au capital de 39 600 euros
Siège social : Résidence Plage - Hall C 999 boulevard de la Mer 83600 Fréjus
Siège de liquidation : Résidence Plage - Hall C 999 boulevard de la Mer 83600 Fréjus
434 972105 RCS Fréjus

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick FREBET, demeurant 999 boulevard de la Mer Résidence Plage - Hall C 83600 FREJUS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 999 boulevard de la Mer - Résidence Plage - Hall C 83600 FREJUS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de FREJUS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur.

DISSOLUTION

CUMA DES ANGES
Société en liquidation n° d'agrément 12445, n° d'immatriculation au RCS Draguignan 828 432 088

Siège social : 47 avenue du 11 novembre - Chemin des pommiers - 83790 Pignans
L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juillet 2025 à Pignans a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter de ce jour et désigné à la fonction de liquidateur M. MIELLE Didier demeurant à Pignans, lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à 47 avenue du 11 novembre - Chemin des pommiers - 83790 Pignans, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Draguignan.

AVIS

Suivant acte SSP, en date du 17/07/2025, à Sanary-sur-Mer, a été constituée la société suivante :
Forme : SC
Dénomination : HOLDING APJ.
Siège : 743, chemin du Gourg 83110 Sanary-sur-Mer.
Objet : La prise et la cession de toutes participations dans toute société, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou de tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Toulon.
Capital : 40000 €.
Gérance : FOURNIER Julien 743, chemin du Gourg 83110 Sanary-sur-Mer.
Cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément.
L'agrément est donné la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

Scannez le QR Code

FACILITEZ VOUS LES FORMALITÉS !

var-matin 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr